



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-80045>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-80045**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : APHP Sorbonne Université

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26750045201928

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75013

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 75

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=APHPSU&categorie=0&localisations=>

**Identifiant interne de la consultation** : APHPSU25-037

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Cellule des Marchés

**Adresse mail du contact** : secretariat.cellule-marche@psl.aphp.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 142176411

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : DC1, DC2 et références similaires
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : DC1, DC2 et références similaires
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : DC1, DC2 et références similaires

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 25/08/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Exigée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Enregistrement des offres et sélection des candidatures : Les candidatures sont appréciées selon les exigences minimales requises suivantes : - Références d'un montant et d'une technicité équivalentes sur les 5 dernières années. Jugement des offres : Les offres seront jugées par rapport aux critères suivants : Critère 1 : LA VALEUR TECHNIQUE notée sur 55 points, partagée en 4 éléments d'appréciation : - Élément d'appréciation n°1 : Note méthodologique d'exécution des travaux et notamment organisation du chantier vis-à-vis des contraintes imposées par le maintien permanent de l'activité. (noté sur 20) - Élément d'appréciation n°2 : Liste nominative des personnels de l'entreprise qui sont appelés à travailler sur le site avec qualifications, CV, expériences similaires et habilitations justifiant de leur capacité à réaliser les travaux du cahier des charges ainsi que les précisions sur l'organisation et la description de leur rôle dans cette opération (noté sur 15) - Élément d'appréciation n°3 : Un dossier technique comprenant la documentation précise et détaillée pour chaque matériel et appareil avec performances matériels (noté sur 15) - Élément d'appréciation n°4 : Etablissement d'un planning d'exécution des ouvrages, indiquant la durée prévisionnelle des différentes phases (noté sur 5) Critère 2 : LA VALEUR ECONOMIQUE notée sur 40 points, partagé en 2 éléments d'appréciation : - Élément d'appréciation n°1 : Au regard du prix global et forfaitaire de l'acte d'engagement (noté sur 30) - Élément d'appréciation n°2 : La cohérence des prix dans la DPGF (noté sur 10) Critère 3 : LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE notée sur 5 points, Dispositions prévues par les Sociétés en termes d'environnement et traitements des matériels électroniques déposés (évacuation et recyclables) (noté sur 5)

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Migration de la supervision et remplacement d'automates sous protocole BNPS de l'hôpital Pitié Salpêtrière du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Sorbonne Université

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45314320

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Migration de la supervision et remplacement d'automates sous protocole BNPS de l'hôpital Pitié Salpêtrière du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Sorbonne Université

**Lieu principal d'exécution du marché :** Paris 75013

**Durée du marché (en mois) :** 18

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** La date limite de la visite obligatoire est fixée au 14/08/2025 à 12:00: 00.

**Autres informations complémentaires :** La date limite pour toute question est fixée au 18/08/2025 à 12:00:00. Négociation : Après la date limite de réception du dossier de candidature et d'offre, le groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université se réserve le droit d'engager une négociation avec l'ensemble des candidats. Modalités essentielles de financement et de paiement : L'exécution du marché sera financée par le budget du groupe hospitalier Sorbonne Université. Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique, dans les conditions prévues au chapitre 2 « prix et règlement » du cahier des clauses administratives générales - Travaux. En application de l'article R. 2192-11 1° du code de la commande publique relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, le délai de paiement est de 50 jours à compter de la présentation de la demande de paiement. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit, et sans

autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du Titulaire ou du sous-traitant payé directement, conformément à la réglementation en vigueur notamment aux dispositions des articles R. 2192-31 à R. 2192-36 du Code de la commande publique. Variantes : Les variantes sont interdites.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/07/2025**